

dossier

Une vie associative foisonnante !

5 Restauration de l'église :
nouvelle tranche

6 Concours :
Quel nom pour
la médiathèque ?



Ville
d'Oullins

8 Collecteur de l'Yzeron :
améliorer la qualité
de la rivière



14 L'USEP
fait bouger les jeunes



15 1, 2, 3... Saulaie :
c'est reparti !



Inauguration du square de l'ours

Le vendredi 26 juin après la classe, les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la Glacière ont rejoint l'équipe municipale pour l'inauguration des nouveaux aménagements du square de l'ours. Réalisés par la Ville en concertation avec les habitants du quartier, ils comprennent une réfection de l'ensemble du square, la pose de nouveaux jeux et le renforcement de l'éclairage public.

Sortie au parc des oiseaux

Les seniors d'Oullins ont été invités à participer à une sortie au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Oullins. Cette excursion qui s'est déroulée le 7 juillet dernier a rassemblé 43 seniors dont 16 résidents de la Californie, 12 adhérents du Cercle du Bel Age, 8 membres de l'ARFAC et 7 autres seniors. La journée fut bien remplie avec notamment une découverte du parc en petit train et un spectacle d'oiseaux en vol.



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Calendrier des conseils municipaux du 2^e semestre 2009
- Recueil des actes administratifs
- Conseil municipal des enfants

page 5

la ville bouge

- Restauration de l'église : nouvelle tranche
- Un toit pour la médiathèque !

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Concours : quel nom pour la médiathèque ?
- Grande braderie

- Réunions de quartier : le Maire à la rencontre des Oullinois
- Du badminton au collège de la Clavelière
- Ecoles : prêtes pour la rentrée

page 8

environnement

- Collecteur de l'Yzeron : améliorer la qualité de la rivière
- Bonjour la poubelle, adieu les déchets !

pages 9-10-11-12

regard sur...

Pour une vie associative foisonnante !

- Entretien avec Hubert Blain, conseiller municipal, en charge de la « Mission Association »
- Création du pôle musical

- Forum des associations
- Soutien de la Ville : quatre associations témoignent
- Le passeport jeunesse
- Des lieux dédiés au sport
- Une convention d'objectifs : c'est quoi ?
- Le Centre de la Renaissance : un atout logistique pour les associations

page 13

économie et emploi

- Mission Locale : l'accompagnement des jeunes vers l'emploi
- Nouveau bureau d'Oullins Commerce

page 14

sport et loisirs

- L'USEP fait bouger les jeunes
- Découvrez les activités de La Trace
- 8^e édition du Triathlon d'Oullins

page 15

culture

- 1, 2, 3... Saulaie : c'est reparti !
- Journées du patrimoine
- Bibliothèque : catalogue en ligne

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet
Rédactrice en chef : Elisabeth Corino
Photos : Thierry Chassepoux
Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50
Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly
Distribution : Publi Services
Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : Oullins est-elle une ville marquée par la vie associative ?

François-Noël Buffet : Que ce soit dans le domaine sportif, culturel ou social, le tissu associatif oullinois est caractérisé par sa densité et sa diversité. Nous comptons plus de 300 associations, de vocations et de tailles différentes.

J'ajoute que cette situation a un caractère historique, lié à l'époque où la présence de grandes activités industrielles sur la commune, notamment les ateliers SNCF, a favorisé l'émergence de cette vie associative. A titre indicatif, certaines des associations, créées à l'époque, se sont largement développées et abordent leur centenaire avec une grande vitalité.

Comment s'établissent dans ce contexte les relations entre la Ville et le milieu associatif ?

Cette richesse associative est une chance pour la commune car elle constitue un facteur majeur de sa vitalité. C'est pourquoi la municipalité soutient ce mouvement associatif et a engagé depuis quelques années une politique volontariste et tournée vers l'avenir.

Notre soutien est à la fois financier, via des subventions directes, matériel à travers la mise à disposition d'infrastructures ou d'équipements, d'outils de communication, et enfin social avec des aides indirectes comme le passeport jeunesse par exemple.

Il s'agit donc d'un effort considérable en direction des associations et qui pèse de façon conséquente sur le budget de la Ville.

Quelle politique la Ville entend-elle développer à l'avenir ?

Soyons clairs, notre politique à l'égard des associations ne se résume pas à celle d'un bailleur de fonds. C'est avant tout une politique de partenariat que je tiens à établir sur un rapport gagnant/gagnant. En d'autres termes,

« c'est avant tout une politique de partenariat que je tiens à établir sur un rapport "gagnant/gagnant" »

si nous sommes aujourd'hui contraints par les limites d'un budget qui n'est pas extensible à l'infini, nous avons fait le choix d'aider les associations à optimiser et valoriser leurs activités par d'autres moyens. J'ai notamment décidé de créer une « mission association » et

d'en désigner responsable Hubert Blain, conseiller municipal. Je lui ai demandé de constituer un groupe de travail avec plusieurs associations. De ces réunions, sont sorties plusieurs propositions. Ainsi, le dossier de demande de subvention a été conçu pour être dématérialisé et téléchargeable depuis le site Internet de la ville. Dès l'automne prochain, nous allons généraliser le principe de contrat d'objectifs auprès des grandes associations, principe que nous avons déjà réalisé avec cinq d'entre elles.

L'objectif de cette démarche collaborative n'est pas la réduction de nos subventions à leur égard, mais la définition de règles de partenariat permettant à chacun de savoir ce dont elles ont besoin, ce que nous attendons d'elles et les solutions envisageables.

Dans ce cadre, quelle sera la nature du rapport « gagnant/gagnant » que vous citez précédemment ?

Je dirai très simplement ceci : la Ville doit pouvoir s'appuyer sur les associations pour développer le lien social, favoriser l'ouverture et le développement culturel, aider les jeunes Oullinois à pratiquer une activité de loisirs quel que soit le revenu de leurs parents, etc. Nous devons pouvoir définir ensemble des objectifs communs pour le bien de la population. Notre équipe municipale a clairement défini ces objectifs ainsi que les moyens à développer pour les atteindre. Les associations ont ainsi une lisibilité totale. Le résultat sera un rapport « gagnant/gagnant/gagnant » pour la Ville, les associations et les Oullinois.

AGENDA

Samedi 5 septembre

11h30 : Inauguration du Forum des associations

Gymnase Maurice Herzog

Dimanche 6 septembre

10h : Commémoration en l'honneur de la Libération d'Oullins et hommage au Maréchal de Lattre de Tassigny pour le 65^e anniversaire du Débarquement de Provence
Square de la Résistance

Samedi 12 septembre

10h30 : visite en marchant des quartiers de Montlouis et du Golf

Jeudi 17 septembre

19h30 : Réunion publique avec les habitants de Montlouis et du Golf

Ecole primaire du Golf

Vendredi 18 septembre

16h30 : Inauguration du nouveau bâtiment à l'école Marie Curie

12 bis, boulevard de l'Europe

vendredi 2 octobre

19h : Conseil municipal

Salle du Conseil en mairie

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.





Calendrier des conseils municipaux du 2^e semestre 2009

En raison des vacances d'été, il n'y a pas eu de conseil municipal en juillet et août.

Le prochain conseil aura lieu :

- vendredi 2 octobre à 19h,
Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Il est rappelé que les séances sont ouvertes

au public et que toute personne peut y assister à condition de respecter les règles de fonctionnement du conseil. Ainsi le public ne peut, en aucune façon, participer aux débats. Toutes les délibérations sont consultables sur le site www.ville-oullins.fr

Recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs du 2^e trimestre 2009 a été mis en ligne sur le site www.ville-oullins.fr depuis début juillet. Il est consultable depuis la rubrique Infos

mairie / Conseils municipaux. Ce recueil répertorie l'ensemble des délibérations prises à l'occasion des conseils municipaux du 14 mai et du 25 juin 2009 ainsi que toutes

les décisions et tous les arrêtés à caractère réglementaire pris sur cette période.



Conseil municipal des enfants

Les élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont terminé leur mandat en juin dernier par une assemblée plénière présidée par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins. Les élections pour le renouvellement du CME auront lieu à la rentrée dans les écoles de la commune. Les jeunes conseillers qui auront été élus par leurs camarades, seront investis pour deux années de mandat.

Ils devront choisir de participer à une des trois commissions : Vie et nature, Citoyenneté et solidarité, Conseil et communication. Au cours de leur mandat, ils se réuniront régulièrement en commission et en assemblée plénière à l'Hôtel de Ville.

Renseignements : Service des affaires scolaires – Tél. 04 72 39 73 13

QUESTIONS RÉPONSES

Je voudrais faire une déclaration de perte de papiers : pièce d'identité, permis de conduire, etc. Que dois-je faire ?

Bachir S.

En cas de perte de papiers (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire), il vous faudra, selon le document, effectuer votre déclaration de perte auprès de votre commissariat de police, de votre mairie ou de votre préfecture.

Il est nécessaire de commencer par remplacer ses papiers d'identité (carte nationale d'identité, passeport), car vous devez présenter une pièce d'identité en cours de validité pour obtenir le duplicata ou le renouvellement des autres documents.

Nous vous invitons à consulter la rubrique "Formalités" du site Internet www.ville-oullins.fr afin de connaître tous les documents à fournir pour remplacer vos documents d'identité, et ensuite venir en mairie pour effectuer cette démarche.



Nous avons été très satisfaits dans notre quartier d'apprendre la nouvelle de la réfection de la chaussée de deux voies devenues importantes dans la commune. Question subsidiaire : à quand le tour de la rue des Jardins ?

Henri V.

Les rues Lortet et République ont été requalifiées dans le cadre de la ZAC Narcisse Bertholey.

La rue des Jardins nécessite effectivement une remise en état.

Nous avons effectué une demande en ce sens à la Communauté urbaine de Lyon. A ce jour, nous sommes en attente de la date de démarrage des travaux.

Nous voudrions faire une demande pour faire installer des plots de chaque côté de notre sortie de portail car de nombreuses personnes se garent en dépassant devant notre portail. Merci de me dire comment procéder.

Laurence P.

Concernant l'installation de bornes, il faut faire un courrier au Grand Lyon, 20 rue du Lac, 69003 Lyon, pour demander un devis.

Restauration de l'église : nouvelle tranche

En septembre, le projet global de rénovation de l'église Saint Martin entre dans une nouvelle phase avec le début de la réfection des façades Est et Ouest.

Après la rénovation remarquable et remarquée du portail d'entrée et du clocher, la restauration de l'église Saint Martin entre en septembre dans une nouvelle phase avec la réfection des façades Est et Ouest. Les mois de juillet et août ont permis de préparer le chantier avec la pose des échafaudages. Sous la direction de l'architecte en chef Olivier Naviglio, le programme de restauration va concerner plusieurs points : réfection des façades avec nettoyage et remplacement des pierres endommagées, remplacement complet de la toiture et pose d'un vitrail. Le chantier débutera en septembre avec la façade Ouest dont la rénovation devrait prendre 6 mois. Puis en mars 2010, ce sera au tour de la façade Est, côté rue Voltaire. Des ouvriers maçons et des tailleurs de pierre interviendront pour entreprendre le même travail que sur le fronton de l'église, à savoir le nettoyage du bâtiment, l'application d'un enduit de protection

et le remplacement des pierres manquantes ou abîmées. Plus de 1000 m² de façades vont ainsi être traitées. Les artisans procéderont également à la dépose et au remplacement de quelques 105 mètres de descentes d'eaux pluviales et de 430 m² de toiture. L'architecte a proposé que la restauration de la couverture de la nef soit associée à l'ajout de « crêtons de faîtage » : il s'agit d'éléments de décoration souvent utilisés dans ce type d'édifice et permettant de souligner la ligne du faîtage. Par un effet de dentelle, ces éléments donneront une certaine noblesse à la couverture de tuiles. Cette phase de restauration s'achèvera par la pose d'un vitrail dans la baie située à l'Est à l'opposé du chœur : elle n'est actuellement garnie que d'un vitrage blanc et transparent. Il a été décidé la création d'une verrière sur le thème de « La mort de Saint Martin » afin de compléter l'ensemble des verrières historiées de l'église qui illustrent la vie du Saint.



en bref...

Chemin du Buisset

Un passage piéton et un altrenat ont été créés au niveau du numéro 62 du chemin du Buisset.

Des rues toutes neuves !



Du 1^{er} au 31 juillet, la rue de la République entre la rue Marceau et la Grande rue, ainsi que la rue Narcisse Bertholey, ont bénéficié d'une rénovation complète. Réfection de la chaussée, des trottoirs, dissimulation des réseaux aériens... ont permis de donner un coup de neuf à ces rues très empruntées à la fois par les véhicules et les piétons.

Réhabilitation de locaux

Dans le parc Chabrières, la Ville entreprend des travaux de réhabilitation du premier étage de la Maison Arlès-Dufour occupé par la Cité de la Création. Il s'agit de revoir l'installation électrique et de réparer les parquets pour protéger ce patrimoine communal.

Les travaux se dérouleront de mi-septembre à mi-novembre.

Un toit pour la médiathèque !

C'est à grands pas que le chantier de la médiathèque avance et on entre dorénavant dans la phase la plus impressionnante : la pose du toit et la pose des façades vitrées. Les 10 et 17 juillet derniers, les poutres constituant la charpente ont été livrées en convoi exceptionnel. Le camion de plus de 40 mètres de long est arrivé depuis les Vosges. Son passage boulevard Emile Zola et rue Pierre Sépard a été fortement remarqué ! Plusieurs habitants du quartier sont venus assister avec curiosité à l'opération de déchargement. La période d'été a ainsi été marquée par la pose et le montage de

la charpente en bois. En septembre et octobre, on assistera à la pose de la couverture métallique qui servira de toit à cet édifice.

Retrouvez l'avancement du chantier en images sur www.ville-oullins.fr et sur le blog <http://mediathequeoullins.blogspot.com>

Information : En raison du démontage de la grue, la rue Pierre Sépard sera fermée à la circulation entre la Grande rue et la rue Louis Aulagne du lundi 14 septembre à 7h au mardi 15 septembre à 18h.



Concours : Quel nom pour la médiathèque ?

A partir du 1^{er} septembre, la Ville d'Oullins lance un grand concours auprès des Oullinois pour trouver le nom de la médiathèque qui ouvrira ses portes à l'automne 2010. Les Oullinois ont jusqu'au 15 octobre 2009

Nouveau : un blog pour la médiathèque

A partir du 1^{er} septembre, rendez-vous sur le blog consacré à la médiathèque : suivez le chantier en images, postez vos réponses pour le concours, envoyez vos questions et commentaires...
<http://mediathequeoullins.blogspot.com>

pour participer. Le futur nom figurera sur le bâtiment, les documents officiels et la correspondance de la médiathèque. Le but est de trouver un nom qui corresponde à l'identité de cet équipement culturel. Tous les Oullinois, quel que soit leur âge, peuvent envoyer leur proposition qui sera examinée par un jury présidé par le Maire d'Oullins.

Caractéristiques du concours :

Pour être sélectionné par le jury, le nom devra faire référence à au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- la diversité et l'ouverture culturelle permises par la médiathèque,
- la culture, le patrimoine et l'histoire locale,
- l'environnement urbain de la médiathèque.

Il ne pourra être formé que par deux mots maximum (indépendamment des articles).

Le nom proposé devra être adressé à Monsieur le Maire d'Oullins soit par courrier postal sur papier libre, soit par email à contact@ville-oullins.fr.

Les candidats devront mentionner obligatoirement :

- l'objet du concours : « Quel nom pour la médiathèque »,
- leur nom, prénom, adresse, téléphone et âge.

Renseignements : Service communication
Tél. 04 72 39 73 13

(le règlement complet du concours est disponible sur www.ville-oullins.fr et sur demande)



Du badminton au collège de la Clavelière

Le collège de la Clavelière proposera à la rentrée un entraînement privilégié de badminton à ses élèves.

A la rentrée de septembre, le collège de la Clavelière ouvrira une section « badminton ». Cette section validée par l'Inspection académique est le résultat, à l'initiative du Sénateur-Maire d'Oullins, d'un partenariat entre la Ville, le Conseil Général et le Badminton Club d'Oullins (BACO). Il s'agit pour les jeunes de bénéficier de deux heures d'entraînement au badminton le jeudi après-midi, en plus des heures normales de sport. Pour cela, la direction du collège prévoit d'aménager un emploi du temps qui ne soit pas trop lourd. Ces « cours »

seront dirigés par un professeur d'éducation sportive du collège ainsi que par un entraîneur titulaire du Brevet d'Etat provenant du BACO. Pour Florence Roux, la directrice du collège, la création de cette section est à la fois un bienfait pour l'établissement scolaire et pour l'élève : « Avec cette nouvelle discipline, nous espérons augmenter nos effectifs, en misant notamment sur la qualité sportive du BACO et ses très bons résultats. Quant aux élèves qui participent à cette section, ils auront la possibilité de développer de nouvelles compétences et de nouvelles



qualités permises par ce sport. » Sous l'afflux des demandes d'inscription, une sélection des élèves a du être effectuée en fonction de leur motivation. Pour le bien-être de ces élèves, le collège a organisé leur accompagnement par une conseillère d'éducation.

Renseignements : Collège La Clavelière
58, rue Jacquard - Tél. 04 78 51 33 07

en bref...

Rentrée du COJ

Le Comité Oullinois des Jumelages fait sa rentrée et vous propose un programme d'activités. A partir d'octobre, ce sera la reprise des cours d'allemand et d'italien. Les cours d'allemand auront lieu les mercredis et les cours d'italien les mardis, mercredis et jeudis.

Pour vous renseigner sur ces cours et sur les animations du COJ, rendez-vous à la réunion de rentrée qui aura lieu le 23 septembre à 18h30 dans la salle Raspail de la mairie.

Renseignements : Tél. 04 78 51 54 08

Grande braderie

Le week-end des 3 et 4 octobre, les commerçants d'Oullins et les forains vous donnent rendez-vous au centre-ville pour la grande braderie d'automne. Organisée par l'association Oullins Commerce, elle rassemble chaque année des milliers de visiteurs. Plus de 100

exposants de toutes sortes vous accueillent dans la Grande rue et dans les rues limitrophes pour vous proposer de bonnes affaires. C'est le moment privilégié de la rentrée pour ceux qui cherchent des promotions sur du prêt-à-porter, de la décoration, des accessoires de sport, des cosmétiques ou tout autre produit !

A cette occasion, la Grande rue sera fermée à la circulation et interdite au stationnement dès 5h du matin le samedi 4 octobre.

Les visiteurs sont invités à privilégier les transports en commun.

Renseignements : Oullins Commerce
Tél. 04 78 50 19 90



« Réunions de quartier » : le Maire à la rencontre des Oullinois

« Je souhaite être proche des Oullinois et avoir des moments d'échange où chacun pourrait s'exprimer. Des réunions seront ainsi organisées tous les mois dans un



quartier différent : tous les habitants du quartier pourront y participer, poser des questions ou parler des sujets qui les préoccupent ». C'est par ces mots que François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, entend définir les réunions de quartiers. A l'occasion de ces rencontres qui se dérouleront le jeudi soir, François-Noël Buffet sera accompagné de ses adjoints. Le samedi précédant la réunion, les habitants seront conviés à une visite à pied du quartier où certaines questions pourront déjà être soulevées et évoquées.

La première visite se fera sur les quartiers du Golf et de Montlouis le samedi 12 septembre. Les résidents recevront une invitation par courrier pour cette visite et pour la réunion qui se déroulera le jeudi 17 septembre.

en bref...

Assistants maternels

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ? Toute l'année, les professionnels de la petite enfance vous invitent à des soirées d'information sur les assistants maternels. La première de la saison aura lieu le 22 septembre de 20h à 22h au Pôle petite enfance Bussière (60 rue du Buisset). Pour y participer, vous devez vous inscrire en appelant le Point accueil parents du lundi au vendredi de 10h à 12h au 04 37 22 51 80.

Accueil parents

Les permanences du Point Accueil Parents ont lieu sur rendez-vous le mardi de 14h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h30, le jeudi de 14h à 18h30 au Pôle petite enfance Bussière, 60 rue du Buisset.

pointaccueilparents@ville-oullins.fr
Tél. 04 37 22 51 80

Lire et faire lire

Une équipe de bénévoles intervient dans les écoles d'Oullins pendant le temps de midi afin de lire des histoires aux enfants. En 2008/2009, ces lectures se sont déroulées dans les écoles du Golf, de la Glacière, Jean Macé, Marie Curie et Jean de la Fontaine. L'association « Lire et faire lire » invite les retraités qui souhaiteraient participer à cette action, à la contacter.

Renseignements : Lire et faire lire
permanences les mardis et jeudis
de 14h30 à 17h30 – Tél. 09 54 42 85 15

Pop english

Apprendre l'anglais en chantant et en s'amusant, c'est possible grâce à Pop English ! Anne Cattet fait découvrir aux enfants de 3 à 10 ans la langue de Shakespeare par l'intermédiaire d'une méthode composée de chansons originales et de dessins animés. Ce programme pédagogique est progressif et permet d'acquérir le vocabulaire de base pour atteindre le niveau de la conversation.

Renseignements : Anne Cattet
Tél. 09 52 85 46 14 – annecattet@hotmail.com

Ecoles : prêtes pour la rentrée !

Cet été, plusieurs écoles ont bénéficié de travaux d'entretien ou de rénovation afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles à la rentrée. Un des gros chantiers était la construction d'un bâtiment à l'école maternelle Marie Curie, en lieu et place d'un préfabriqué qui a été démolé en 2008. Le nouveau bâtiment comprend une salle de classe et une salle de couchettes pouvant accueillir 35 enfants.



La construction du bâtiment a débuté en février pour se terminer en juillet. Les premiers jours d'août ont permis de reprendre les aménagements extérieurs. Cette construction fait partie des grands projets de l'année 2009 et vise à améliorer le confort et l'accueil des enfants dans cette école.

Une autre opération d'importance a été effectuée cet été à l'école Jean de la Fontaine. Il s'agissait notamment de reprendre l'étanchéité de la toiture du bâtiment. Toutes les vacances d'été auront été nécessaires pour réaliser ces travaux.

Enfin plusieurs écoles comme l'école de la Saulaie, l'école élémentaire du Golf, l'école maternelle des Célestins ou l'école élémentaire Marie Curie ont fait l'objet de réfections de certaines salles de classe ou des espaces communs.

Actualité : Bienvenue à Denis Perrin qui remplace Christiane Marsella à la direction de l'école primaire Jean Macé, ainsi qu'à Annick Perrier, nouvelle directrice de la maternelle du Revoyet en remplacement de M^{me} Souli.

Le saviez-vous ?

Dans le livre « 100 ans de vie à Oullins », on assure que, pendant la dernière guerre, 11 bébés sont nés à Oullins dans un lieu étrange. Quel est-il ?

- a/ Dans des trains bloqués à la gare.
- b/ Dans la cave de la résidence pour personnes âgées Cardinal Maurin.
- c/ Sur la voie publique derrière l'église.

Réponse : b. Cette cave servait d'abri pendant les alertes

Collecteur de l'Yzeron : améliorer la qualité de la rivière

De fin août 2009 à janvier 2010, des travaux seront effectués sur le collecteur d'assainissement de l'Yzeron sur le boulevard de l'Yzeron et la rue Ferrer. Par la modernisation des réseaux d'assainissement, ces travaux permettront de restaurer la qualité de la rivière, agrandir la capacité du collecteur en cas de pluie et enfin faciliter ses conditions d'entretien. Le collecteur a été construit dans les années 1960 et ses capacités sont aujourd'hui trop faibles pour répondre aux besoins de l'urbanisation du territoire. En cas de pluie, il rejette à la rivière une eau polluée faute d'une capacité suffisante.

Ce collecteur transporte les eaux usées et les eaux pluviales jusqu'à la station d'épuration de Pierre-Bénite, où les eaux sont traitées avant d'être rejetées dans le Rhône. Le programme des travaux vise à la fois à doubler le collecteur existant sur l'aval du bassin versant de l'Yzeron entre Francheville et Oullins, mais aussi à réaliser des aménagements environnementaux en amont comme des bassins de rétention plantés de roseaux. La première partie des travaux sur le collecteur a été réalisée à Oullins au niveau du boulevard Emile Zola et du boulevard

de l'Yzeron en 2007. La seconde partie des travaux sera échelonnée de 2009 à 2012. Une première phase se déroulera donc d'août 2009 à janvier 2010. Ces travaux auront des incidences sur la circulation. Le chantier étant mobile, les rues concernées pourront être momentanément mises en sens unique de circulation. Les accès aux commerces et aux habitations seront cependant maintenus.

Renseignements : Direction de l'eau du Grand Lyon - Tél. 04 26 99 32 00



en bref

Déchèterie mobile : bilan

La première opération de déchèterie mobile s'est déroulée le 6 juin dernier. Des containers de tri étaient déposés sur le parking de la gare : 6220 kg de déchets encombrants ont été collectés et plus de 150 Oullinois se sont présentés pour bénéficier de ce service. Une prochaine opération aura lieu à l'automne dans un autre quartier.

Lutte contre l'ambrosie

Cette plante allergisante est très fréquente dans la région. Pour la reconnaître et savoir s'en débarrasser, le Département du Rhône a mis en place un numéro vert et des fiches pratiques disponibles en mairie et sur son site.

Renseignements : Tél. 0800 87 70 21
www.rhone.fr/ambrosie

Enquête sur le compostage

Le Grand Lyon a mis en place depuis 2006, une opération de promotion du geste du compostage individuel, en partenariat avec les mairies. Vous possédez un composteur ? Répondez à l'enquête de satisfaction sur <http://www.grandlyon.com/proprete/>

Bonjour la poubelle, adieu les déchets !

Le Conseil municipal des enfants qui a été en poste de 2007 à 2009, a travaillé sur plusieurs projets citoyens qui ont été menés à terme. Parmi tous ces projets, la commission « Nature et ville » a souhaité sensibiliser les enfants, et donc le grand public, à la problématique des déchets. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par l'association Naturama, spécialisée dans l'éducation à l'environnement. Si les 11 conseillers ont souhaité « aller sur le terrain » pour se rendre compte des problèmes de propreté de la ville, ils ont également interrogé les commerçants pour connaître leurs habitudes en matière de traitement des déchets. Après cette visite en ville, les enfants dressent une constatation et un ras-le-bol : « nous en avons marre de trouver des déchets

par terre en nous promenant ». Les jeunes conseillers se sont ainsi posés de nombreuses questions : qu'est ce qu'on trouve par terre ? Pourquoi les gens jettent leurs déchets par terre au lieu de les mettre dans la poubelle ? Comment les convaincre de garder leur ville propre ? Ils ont ainsi décidé de créer une bande dessinée pour sensibiliser les gens à ces questions liées aux déchets. Cette BD de 8 pages évoque plusieurs situations de pollution que nous pouvons tous éviter. Imprimée à plus de 1000 exemplaires, elle a été distribuée à tous les enfants des écoles primaires d'Oullins. Elle est également consultable et téléchargeable depuis le site Internet de la Ville à la rubrique Infos mairie / Conseil municipal des enfants.
www.ville-oullins.fr





dossier

Une vie associative foisonnante !

Dans une commune, la vie associative est le ferment du lien social. La Ville d'Oullins entend aider et renforcer ce maillage humain grâce à des aides diverses. Elle apporte son soutien actif à ce mouvement dynamique par l'intermédiaire de son concours financier, de ses infrastructures, de son aide logistique et en soutenant la mise en œuvre de certains projets. Grâce à ce partenariat, Oullins dispose d'un tissu associatif important, diversifié et très actif.



Entretien avec Hubert Blain, conseiller municipal, en charge de la « Mission Association ».

Comment se présente le tissu associatif à Oullins ?

Par rapport à sa taille, notre commune dispose d'un tissu associatif particulièrement dense et dynamique.

On compte aujourd'hui 320 associations à vocation culturelle, sportive ou sociale. J'ajoute, et c'est là une preuve de grande vitalité, que certaines d'entre elles, comme la Fraternelle, le CASCOL ou le PLO, viennent ou sont en passe de fêter leur centenaire.

Comment s'organise le soutien apporté par la Ville aux associations ?

La Ville apporte sa contribution à deux niveaux. D'une part, elle subventionne financièrement plus du tiers des associations pour un

montant global qui s'élève à 1 800 000 € en 2009. D'autre part, elle met à leur disposition un soutien que je nommerai « en nature ». Ce soutien s'exprimant soit par la participation à des travaux, la mise à disposition de locaux ou d'équipements, la prise en charge des frais énergétiques, des aides techniques, logistiques ou en termes de communication. Il est bon de le souligner, cette aide en nature est particulièrement importante et a un impact financier pour notre commune.

Quel est l'objet de la « Mission associations » engagée depuis mai 2008 ?

Il s'agit globalement de redéfinir nos modes de fonctionnement, de soutien et de financement en direction des associations, et cela dans un souci de clarté, de cohérence et d'harmonisation. A l'issue d'un état des lieux approfondi sur l'activité associative

à Oullins, nous avons constitué deux groupes de travail, l'un au sein des services de la ville, l'autre en relation avec les associations. Ces deux groupes ont travaillé en synergie pour aboutir à plusieurs recommandations et décisions sur le fond comme sur la forme.

Comment cela se traduit-il pratiquement ?

A l'origine, la demande de subvention émise par les associations se traduisait par un formulaire unique et universel, quels que soient le domaine d'activité, l'importance ou les moyens humains nécessaires à l'activité des associations. Afin de rendre les choses cohérentes, nous avons modifié les procédures de demande de subvention de la façon suivante : toute demande de renouvellement d'une subvention d'un montant inférieur à 5 000 € fait l'objet d'une démarche simplifiée notamment en ce qui concerne

la production de renseignements déjà enregistrés les années précédentes. Au-delà de ce montant, les demandes sont spécifiques à

Subventions 2010

Les dossiers de demande de subvention sont téléchargeables depuis la rubrique « Infos Mairie » du site www.ville-oullins.fr

Les dossiers peuvent être téléchargés, remplis et envoyés par email à subventions2010@ville-oullins.fr ou par courrier au services des finances.

chaque secteur d'activité : culture, sport et social. Ils font l'objet d'une étude « sur mesure » menée en collaboration avec l'association.

J'ajoute que pour faciliter les démarches des associations, les documents afférents à ces demandes sont en ligne sur le site Internet de la Ville : ils peuvent être téléchargés par les responsables d'association et renvoyés par email.

La Ville souhaite développer les conventions d'objectifs avec les associations.

Qu'en est-il exactement ?

Nous souhaitons effectivement en développer le principe. A travers ces accords, l'objectif est de permettre à l'association d'organiser ses projets sur la durée, d'en mesurer les incidences en termes de moyens, d'actions et résultats et, ainsi de se fixer des obligations en termes de contenu pédagogique et de qualité des services et des prestations. En contrepartie, la Ville apporte à l'association un soutien financier et une mise à disposition d'infrastructures.

STRUCTURER

Création du pôle musical

La Ville d'Oullins a souhaité créer un « pôle musical » rassemblant les trois écoles de musique. Elle a choisi le Parc Chabrières comme le lieu de la formation musicale à Oullins. La diversité artistique offerte par ces trois écoles, de même que leur complémentarité en terme de méthodes d'enseignement et d'instruments étudiés, légitimaient leur regroupement géographique dans des locaux spécialement aménagés.

En 2009, l'ALAEO rejoindra Music'85 et l'EHO (Ensemble Harmonique Oulinois) déjà implantés dans ce parc. Pour ce faire, la Ville a engagé d'importants travaux aux 2^e et 3^e étages de l'ancien collège de jeunes filles. L'ALAEO y disposera de 430 m² de locaux (grande salle de répétition, 4 salles de cours individuels, salle de cours collectifs, salle dédiée à la petite enfance, etc.). Une grande attention a été portée à



l'isolation phonique. L'école intègrera ses nouveaux locaux à l'automne.

PROMOUVOIR

Forum des associations

Soucieuse d'encourager le développement des associations, la Ville d'Oullins organise depuis 10 ans à chaque rentrée un forum des associations. Il se déroulera le 5 septembre prochain au Gymnase Maurice Herzog. Cette manifestation permet aux associations de se faire connaître et de

valoriser leur activité. Elle donne aux visiteurs l'occasion de découvrir les associations, de rencontrer leurs responsables et d'organiser leur inscription ou celle de leurs enfants. Près de 80 associations sont présentes à l'occasion de ce forum et les visiteurs sont de plus en plus nombreux.



Samedi 5 septembre de 9h à 18h
Gymnase Maurice Herzog - 54, rue Jacquard

ACCOMPAGNER

Soutien de la Ville : quatre associations témoignent

Fabienne Dubost, présidente du CISAG



(acrobatique et de mise en forme) et l'éveil moteur pour les tout-petits. L'activité trampoline se déroule au gymnase Montlouis,

Créé il y a 10 ans, le CISAG propose trois disciplines : le trampoline, la gymnastique

mis à la disposition du club par la Ville. La gymnastique pour adultes et l'activité psychomotrice se déroulent à l'Espace Bussière. « Nos activités dédiées aux tout petits étaient en plein essor et nous souhaitions trouver un lieu adapté. Notre projet a été soutenu par la Ville et elle a réalisé de gros travaux dans ce bâtiment. En contrepartie nous avons

financé les aménagements mobiliers, une convention d'objectifs nous lie à la Ville et nous allons travailler avec les établissements petite enfance de la commune. »

CISAG - Tél. 04 78 50 89 79
ou 06 14 25 59 35 - <http://www.cisag.org>



Noëlle Comperot, présidente du **CASCOL**

Le Club Athlétique et Sportif des Cheminots d'Oullins Lyon (CASCOL) est l'une des plus anciennes

associations omnisports d'Oullins, puisqu'elle a vu le jour le 7 juillet 1910. Elle propose aujourd'hui de nombreuses

activités (athlétisme, judo, natation, football, tennis, pétanque...) et compte 2 500 adhérents. De nombreuses infrastructures municipales (piscine, stade du Merlo, stade de la Clavière...) sont mises à sa disposition pour la pratique régulière mais aussi pour des compétitions, rencontres ou stages. « La collaboration avec la municipalité se

traduit aussi par la réflexion sur des projets, comme par exemple la découverte et l'apprentissage des échecs pour les seniors, en collaboration avec l'association Oullins Entr'aide. »

CASCOL - tél : 04 78 50 04 31
ou 06 12 36 25 40 - cascol@free.fr
<http://www.cascol.asso.fr>



David Fermigier, président du **BACO**

Créé en 1981, le Badminton Club d'Oullins compte aujourd'hui 340 licenciés, dont plus

d'un tiers sont des jeunes de moins de 16 ans, accueillis dans le cadre d'une école de badminton. Le club compte plusieurs

équipes d'interclubs dont une en nationale. Les trois gymnases d'Oullins sont mis à la disposition du club par la Ville plusieurs soirs par semaine. « La Ville a répondu à nos demandes en termes d'utilisation des gymnases et d'extension des créneaux horaires. Ainsi nous avons pu répondre à l'accroissement du nombre d'adhérents au

club qui est passé de 160 en 2003 à 240 en 2005 puis 320 en 2008. » En raison de ce développement, la Ville a mis en place une convention d'objectifs avec le BACO.

BACO - Tél. 04 37 28 51 04
bacomail@free.fr - <http://baco.oullins.free.fr>



Annick Lemarchand, directrice de l'**ACSO**

Ces dernières années, l'Association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) a recentré son projet

social et son activité en direction des jeunes (pré-ados, adolescents et jeunes adultes). Cinq axes sous-tendent la politique de

l'ACSO en direction de ces publics : la communication, la démarche participative, la citoyenneté, la prévention et enfin la parentalité. De son côté, la Ville apporte un concours important en participant au financement des projets et au fonctionnement de l'association. Avec la création récente d'un service

municipal entièrement dédié à la jeunesse, ce partenariat devrait se renforcer à l'avenir autour de projets conçus et portés en commun.

ACSO - Tél. 04 72 66 39 39
acs069@wanadoo.fr

AIDER

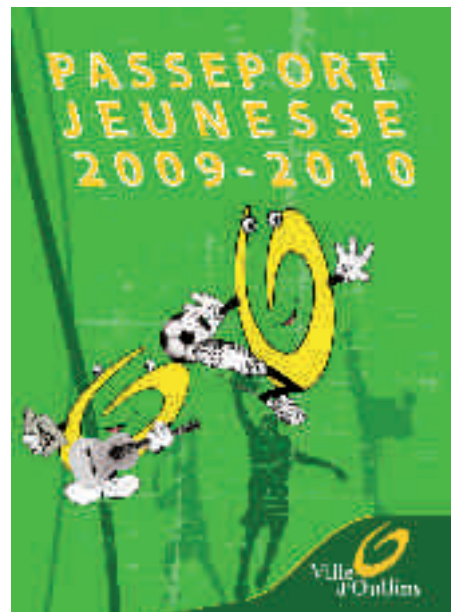
Le passeport jeunesse

Ce dispositif créé par la Ville en 2005 a un double objectif : favoriser l'inscription

des enfants dans les associations oullinoises, aider les familles financièrement.

Le Passeport Jeunesse est destiné aux enfants scolarisés à Oullins, en grande section de maternelle et en école élémentaire, soit environ 1300 enfants. Pour faciliter l'accès de ces jeunes aux associations de leur choix, la Ville prend en charge une partie des frais d'inscription. Cette participation est pondérée en fonction du revenu brut global et annuel du foyer.

En 2008, 450 enfants ont bénéficié du passeport jeunesse. Afin d'augmenter ce nombre, la Ville va développer l'information auprès des parents et mettre en place de nouvelles dispositions pour simplifier la démarche. Ainsi dans le cadre de l'édition 2009/2010, les dossiers d'inscription seront adressés directement aux familles par les services municipaux.



en bref...

Sportifs à l'honneur

Tous les ans, la Ville met à l'honneur les associations sportives et les sportifs de la commune à l'occasion d'un Palmarès des Sports. Organisé au mois de novembre depuis 2 ans, il permet de faire le point de la saison écoulée et de valoriser les bénévoles qui portent haut les couleurs d'Oullins sur les podiums ou dans les coulisses.

Où trouver les associations ?

La liste de l'ensemble des associations présentes à Oullins est disponible dans le Guide d'Oullins que l'on peut se procurer au bureau d'accueil de la mairie. Cette liste est par ailleurs consultable sur le site de la Ville : www.ville-oullins.fr, à la rubrique « guide des associations ».

■ SOUTENIR ET ANTICIPER

Des lieux dédiés au sport

Oullins dispose de nombreux équipements sportifs. Afin de soutenir l'activité des associations et anticiper des développements à venir, la Ville réalise de nombreux travaux d'aménagement ou d'entretien : rénovation de la piscine, nouveau pas de tir à l'arc, nouveaux vestiaires au stade du Merlo... Cette année, le gymnase COSEC situé en haut du parc Chabrières-Arlès a bénéficié d'une rénovation complète de sa toiture. Les travaux se sont terminés fin juillet.

Pour aller plus loin, la Ville investit dans des équipements qui préfigurent l'avenir du sport et concernent des projets concertés à long terme. Ainsi, la Ville a fait le choix d'investir dans des équipements dédiés à la petite enfance comme l'Espace Bussièrre ou les courts de mini-tennis de Montlouis. Elle a souhaité également s'orienter vers la création de structures spécialisées comme la Salle Laura Flessel dédiée à l'escrime.



■ ACCOMPAGNER

Une convention d'objectifs : c'est quoi ?

Le principe d'une convention d'objectifs établie entre la Ville et une association s'inscrit dans une démarche partenariale qui vise à garantir à cette dernière une visibilité sur plusieurs années, dès lors qu'elle s'engage sur un projet structuré et clairement défini.

Cet accord implique un certain nombre d'obligations consenties par chacun des partenaires. D'un côté, l'association

s'engage sur un contenu qui s'adosse à des moyens pédagogiques. Cela signifie la définition d'objectifs tels que le développement de la pratique compétitive en matière sportive ou l'ouverture musicale auprès des très jeunes enfants, etc. En contrepartie, la Ville apporte à l'association son soutien financier et des garanties de mise à disposition d'équipements ou de moyens.

Actuellement, plusieurs conventions d'objectifs ont été signées entre la Ville et des associations : le Badminton Club d'Oullins, le CASCOL gym, le CISAG, le PLO GRS, la section natation synchronisée du PLO, la MJC et Music'85. La Ville a pour projet d'étendre ce dispositif à toutes les écoles de musique de la commune.

Le Centre de la Renaissance : un atout logistique pour les associations



Service municipal, le Centre de la Renaissance est en contact direct avec les associations oullinoises qui peuvent obtenir auprès de lui une aide logistique. Il gère en effet l'occupation des salles municipales (hors mairie), met à disposition deux sonorisations portatives et un minibus. Ces services sont exclusivement destinés aux associations.

Les salles disponibles

- Au Centre de la Renaissance, 10 rue Orsel : la salle Collovray (120 personnes), le Caveau (100 personnes) ; la salle Mondet (95 personnes)
- La salle des fêtes du parc Chabrières (300 personnes) - 44 Grande rue
- La salle du pôle Social du Golf (70 personnes) - rue Salvador Allende
- La salle du docteur Chopin (60 personnes) - 3 rue Louis Normand
- A la Maison des Sociétés, 37 rue Raspail : la salle J. Balleydier (26 personnes) la salle N° 2 (19 personnes), le bureau et la salle d'attente (19 personnes).

Les associations qui souhaitent bénéficier d'une salle pour une manifestation, une réunion ou tout autre événement, peuvent s'adresser à lui pour une mise à disposition temporaire. En cas de demande de réservation, la procédure à adopter est la suivante : il convient de prendre contact avec le service « réservation de salle » (Tél. 04 72 39 74 92 ou 95) afin de définir ou préciser les besoins,

et de faire une demande de mise sous option. Cette démarche préalable doit être suivie d'une demande écrite à adresser au minimum 3 semaines avant le jour de son utilisation : elle devra préciser l'objet d'utilisation de la salle, le nombre de participants et les installations nécessaires (chaises, sonorisation...). L'accord de mise à disposition fait l'objet d'un contrat entre la Ville et l'association.

Mission Locale : l'accompagnement des jeunes vers l'emploi

1829 : c'est le nombre de jeunes de 16 à 25 ans que la Mission Locale a accompagné en 2008. Ce chiffre important, qui est en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente, reflète bien les difficultés liées à l'emploi de la jeunesse. « C'est l'emploi qui pousse le jeune à venir à la Mission Locale », explique Pascale Poncin la directrice. « Nous travaillons à réduire l'écart qu'il pourrait y avoir entre sa situation actuelle et l'emploi, ce qui signifie que nous agissons pour lui donner des clés de réussite en termes de formation, de comportement, de connaissance du milieu du travail, etc. » La Mission Locale travaille en étroite partenariat avec les autres organismes liés à l'emploi sur le territoire (Pôle emploi, Espace emploi de la Ville, PLIE...). Selon sa présidente Marie-Laure Guirado-Devoy, adjointe au maire en charge du développement économique et de l'emploi, la Mission Locale fournit « un accompagnement adapté, personnalisé et sensible aux difficultés des jeunes ». La plupart du temps, le Pôle emploi oriente le jeune vers la Mission Locale s'il repère chez lui un manque de qualification ou une fragilité quelconque. Ainsi en 2008, 34% des jeunes suivis par la Mission Locale avaient quitté l'école avant la 3^e ou en 1^{ère} année de CAP ou BEP, et 53% étaient sans diplôme. Pour ces jeunes en difficulté, un accompagnement personnalisé est proposé. Dans un premier temps, ils sont accueillis dans le cadre d'une réunion collective d'information. Ensuite, ils bénéficient de rendez-vous réguliers avec

un conseiller avec lequel ils déterminent un programme d'actions individuelles (formation, immersion en entreprise, contrat d'insertion dans la vie sociale...), ou collectives (ateliers collectifs d'orientation, découverte des formations et des métiers, atelier sur les droits et devoirs en entreprise...). La Mission Locale accorde une grande importance à l'orientation et à la formation : les conseillers aident les jeunes à définir ou redéfinir leur projet professionnel, à réfléchir sur leurs besoins : ils ont à leur portée l'offre de formation du Conseil Régional comprenant celles de 90 organismes. Le but est également de les aider dans leur vie quotidienne car des situations personnelles peuvent être des freins à l'emploi. Recherche d'un logement, endettement, mobilité et transports, garde d'enfant... : une conseillère en économie sociale et familiale permet d'aborder ces questions liées à la recherche d'un emploi. « Nous sommes là pour les accompagner, leur donner toutes les clés pour se qualifier, valoriser leur expérience, trouver un emploi et s'organiser en conséquence mais nous insistons cependant sur le fait que nous ne faisons rien à leur place. » Cette démarche permet aux jeunes de se responsabiliser. Quelques résultats : en 2008, 1097 jeunes ont occupé des situations d'emploi, soit 69% des jeunes accueillis ; 23% d'entre eux décrochent un CDI et 70% un CDD. Ainsi, les jeunes sortis du milieu scolaire ont tout à gagner à rencontrer un conseiller de la Mission locale, dont le professionnalisme les aidera à se sortir d'une situation difficile.



Mission locale – 12 rue du Colonel Sebbane
Tél. 04 72 66 17 50
mission.locale.oullins@wanadoo.fr
Bus n°63 : arrêt « les Ifs »

Atelier chantier d'insertion

Du 3 au 21 août, plusieurs Oullinois ont participé à un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) dans les locaux de la Mission Locale avec pour mission des travaux de rénovation, plâtrerie et peinture.

en bref...

Graines de Sol Portes ouvertes

La coopérative d'activités Graines de Sol organise ses portes ouvertes le 25 septembre (15h/19h30) au 5 rue de la République à Pierre-Bénite

Renseignements : Tél. 04 78 51 23 94

Volontariat pour les jeunes

Pour la 3^e année consécutive, la municipalité met à votre disposition une équipe de jeunes volontaires pour le portage des plantes au cimetière du 28 octobre au 1^{er} novembre inclus. Les jeunes Oullinois qui souhaiteraient effectuer ce service doivent déposer leur candidature avant le 8 octobre au Service des ressources humaines de la mairie.

Renseignements : Tél. 04 72 39 73 13

Nouveau bureau d'Oullins Commerce

Le Bureau de l'association Oullins Commerce a été renouvelé le 16 juin et Marie-Lou Moreno a succédé à Marc Degrange à la présidence. De nouvelles orientations et un programme d'actions seront établis pour

l'année 2010. Ce nouveau bureau a inauguré le 9 juillet dernier la rénovation de son local situé au 106 Grande rue et qui sert régulièrement de galerie d'exposition.

Présidente : Marie-Lou Moreno (Louping)

Vice-présidentes : Emmanuelle Charles (Vêtements Charles), Nathalie Paredes (Lingerie Sylvette), Florence Delombre (Les Fleurs d'Oullins), Ghislaine Pays (Imprimerie Pays)

Trésorière : Florence Federspiel (Librairie Spirale)

Secrétaire : Marie-Claude Picotin (Bijouterie Clélia)



nouveaux commerces

- Cache cache (prêt-à-porter féminin)
148 Grande rue
- L'Escal (vêtements femme)
156 Grande rue
- Dépôt-vente matériel puériculture
8 rue Marceau
- Tendance Réno' (artisanat, toutes rénovations)
3 allée des Fleurs
Tél. 06 77 93 55 27 - tendancerenov@sfr.fr

L'USEP fait bouger les jeunes !

L'Union Sportive de l'Enseignement du Primaire est née il y a 70 ans en France. Depuis cette date, cette fédération du sport scolaire éducatif s'investit pour que les enfants découvrent le plaisir de bouger, de développer leur autonomie et leur confiance, de partager et vivre avec les autres. A Oullins, le partenariat entre la Ville et l'USEP existe depuis de nombreuses années. La fédération intervient dans six écoles primaires de la commune et plusieurs centaines d'enfants du CP au CM2

participent à ce dispositif. Pendant une année (de fin septembre à fin juin), les enfants peuvent pratiquer diverses activités par petits groupes pendant six à sept séances. Tennis de table, street hockey, basket ball, king ball, ultimate, rugby, athlétisme ou encore natation... : les animateurs proposent aux plus petits des activités orientées vers des jeux et aux plus grands des sports collectifs. Ces découvertes se déroulent les mercredis de 13h30 à 16h30 dans les écoles ou dans les sites sportifs de la commune (boulodrome, piscine, gymnase...). Chaque cycle de découverte se termine par un tournoi.



Ce dispositif vient compléter l'offre de sport proposée en milieu scolaire et sensibilise les enfants à la pratique sportive dans un club. Le faible coût de l'adhésion et le fait que le trajet éventuel est compris dans le prix sont sans doute pour beaucoup dans le succès de l'USEP. Mais c'est aussi sans doute parce que l'USEP mêle éducation, esprit ludique et ouverture à de nombreuses formes d'activités.

Renseignements : Le programme sera distribué aux élèves en début d'année scolaire dans les écoles primaires publiques.

en bref...

Gymnastique Volontaire : nouvelles activités

L'association Gymnastique Volontaire d'Oullins propose des séances d'activités physiques, en salle, en plein air ou en piscine, accessibles à tous les âges de la vie. Ces cours sont dispensés au gymnase Moreaud. A la rentrée, plusieurs nouveautés :

- un cours « adultes » le jeudi entre 12h30 et 13h30 pour les personnes qui ont une activité professionnelle,
- un cours spécifique « hommes » le mardi de 19h10 à 20h10,
- un stage « Country » pendant un trimestre le lundi de 16h25 à 17h25,
- Acti'March : une séance de marche active en plein air le mardi de 12h30 à 13h30.

Renseignements : Tél. 06 70 89 10 57
josie.vermorel@wanadoo.fr

Pétanque à la Saulaie

L'Amicale de Pétanque des Amis de la Saulaie (APAS) a changé de siège et est installée dorénavant à la Maison des associations au 1 rue Louis Normand. Son lieu de concours sera désormais la place Kellermann qu'elle a déjà investie en juillet dernier pour un concours de doublettes.

Renseignements :
Tél. 04 78 16 97 55 - 06 24 72 26 18

Bassins d'hiver

La piscine fermera du 31 août au 20 septembre pour la mise en place des bassins d'hiver. Elle ouvrira au public le 21 septembre.

Découvrez les activités de La Trace

Le samedi 26 septembre, l'association La Trace propose de découvrir ses activités à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Cette journée originale se déroulera sous forme d'animations et d'activités :

- atelier de découverte de l'escalade pour tous les âges,
- tyrolienne et pont de singe,
- et pour les plus aguerris un contest d'escalade et un Dry Tooling (escalade sur un rocher avec des piolets).

Toute la journée, vous pourrez également assister à des projections de films ou de photos sur les sorties effectuées par l'association ces dernières années : découvrez les spots de ski de randonnée, alpinisme, cascade de glace, canyoning, via ferrata, etc.).

Samedi 26 septembre de 11h à 16h
gymnase Maurice Herzog - 54 rue Jacquard
Entrée libre

8^e édition du Triathlon d'Oullins

Près de 250 participants sont attendus le dimanche 27 septembre pour le triathlon et l'aquathlon d'Oullins. Le triathlon est destiné aux enfants nés entre 1993 et 2000.



Ces jeunes concurrents s'élanceront dans la piscine municipale pour des distances allant de 50 à 200 mètres, pour ensuite évoluer en vélo puis à pied dans le parc Chabrières-Arlès et sur les berges de l'Yzeron. Ils auront besoin des nombreux encouragements du public. Et si vous aussi, vous voulez tester votre forme, vous pouvez participer à deux épreuves : l'aquathlon qui consiste à enchaîner de la natation et de la course à pied, ou le relais pour lequel un nageur et un coureur constituent une équipe.

Toutes ces courses se dérouleront de 10h45 à 16h30. Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site Internet de l'association Oullins Triathlon.

Inscriptions et renseignements :
Ludovic Thoulouze
Tél. 04 78 56 89 82 ou 06 70 55 13 84
www.aquathlontriathlonoullins.fr

1, 2, 3... Saulaie : c'est reparti !

En 2008, le projet « 1, 2, 3... Saulaie ! » avait rassemblé des groupes d'habitants du quartier autour d'un projet artistique. Sous la direction de Nadine Marchal, artiste plasticienne, des enfants de l'école de la Saulaie, des adolescents et des adultes du centre social de la Saulaie ont conçu une exposition qui a été présentée en novembre dernier au Bac à Traille. L'exposition a également tourné dans d'autres sites de la ville (bibliothèque, école) et le film

d'animation a été présenté à des Berlinoïsi à l'occasion d'un échange international.

A la rentrée 2009, le projet redémarre avec d'autres idées et une ouverture à d'autres groupes d'Oullinois. Cet été, Nadine Marchal a travaillé sur de nouveaux ateliers qu'elle proposera au début du mois d'octobre. Cette année, « 1, 2, 3... Saulaie ! » mêlera création graphique et vidéo mais aussi spectacle vivant grâce à la mise en place d'ateliers théâtre à partir de 2010.



Renseignements : PIVO, Alexandre JIBIDAR
22, avenue Jean Jaurès
Tél : 04 78 50 71 89

Journées européennes du patrimoine

Découvrez le patrimoine de votre ville et des lieux insolites ou remarquables.

La 26^e édition des Journées du Patrimoine se déroulera le week-end des 19 et 20 septembre. Profitez de ces deux jours pour faire plus ample connaissance avec votre ville et ses richesses patrimoniales et culturelles. La Ville d'Oullins, l'association Pour l'Histoire d'Oullins et l'association des Amis de la Chapelle de Saint-Thomas d'Aquin ont imaginé pour vous un programme de découvertes. Profitez notamment des visites guidées de l'école Saint-Thomas d'Aquin, bâtiment Renaissance remarquable, ainsi que celles organisées au cimetière d'Oullins à la recherche des célébrités et anecdotes de notre commune.

Programme complet :

- **Visites guidées de l'école Saint-Thomas d'Aquin :** samedi et dimanche avec départ des visites à 14h30, 15h30, 16h30 et 17h30. Le samedi, commentaires sur l'orgue de la Chapelle (histoire, fonctionnement et démonstration) - **Renseignements :** tél. : 04 78 51 17 30
- **Visites guidées du cimetière :** dimanche à 15h **Renseignements :** tél. : 04 78 51 17 30
- **Ouverture du Musée Dulsel :** samedi et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h **Renseignements :** tél. : 04 78 51 19 81



en bref...

Apéro-saison

Jean Lacornerie, Martine Langlois, l'équipe du théâtre de la Renaissance et les artistes vous attendent les 15 et 18 septembre pour vous présenter la nouvelle saison. Vous trouverez ainsi des idées pour « mettre votre tête en fête ».

Mardi 15 et vendredi 18 septembre à 19h
entrée libre – théâtre de la Renaissance



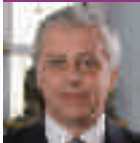
Bibliothèque : catalogue en ligne



La bibliothèque a mis sur Internet l'ensemble de son catalogue. Les lecteurs peuvent rechercher en ligne un livre, une revue ou un document sonore qu'ils voudraient emprunter. La bibliothèque indiquera régulièrement les nouveautés (romans, BD et mangas, documentaires...) de même que les acquisitions pour le fonds patrimonial. Les enfants et les adolescents peuvent consulter une sélection « coup de cœur » des bibliothécaires qui leur donneront de belles idées de lectures.

Ce catalogue est consultable depuis le site Internet www.ville-oullins.fr à la rubrique Oullins au quotidien/culture/bibliothèque.

Jean-Louis Ubaud



Elus socialistes et apparentés

L'ACTION CONSIDÉRABLE DU RÉSEAU ASSOCIATIF OULLINOIS

Lors du Forum des Associations le samedi 5 septembre, les nombreuses associations, représentées par leurs responsables et les centaines de bénévoles qui font vivre ce réseau associatif, s'adresseront aux Oullinois pour leur exposer leurs objectifs et leurs activités, puis prendre des inscriptions. Riche par la diversité des associations sur lesquelles elle peut s'appuyer – associations culturelles, sportives, sociales, de quartiers, de retraités, de parents d'élèves -, notre commune peut être fière de cette participation exemplaire, généreuse et solidaire. Cet élan associatif, soutenu par les aides de partenaires comme la Ville, le Conseil général, la Région ou le Grand Lyon, complète les actions communales, les prolonge et les amplifie et va même jusqu'à insuffler à la vie de notre cité une dimension humaine. Oullins s'en trouve dynamisée, car les associations oeuvrent au quotidien et plus justement qu'elle pour être en adéquation avec les besoins des habitants dont elles sont à l'écoute, et constituent un maillon fort de l'expression solidaire. Nous souhaitons non seulement les encourager

à poursuivre leurs actions, mais dire aussi à leurs responsables et aux nombreux bénévoles qui mettent tout leur temps libre au service de la collectivité combien nous leur sommes reconnaissants d'assumer ces missions d'utilité publique et de contribuer au développement local.

A l'heure où les associations se heurtent à un désengagement financier de l'Etat qui met leur action en péril et fragilise la cohésion sociale, alors que les actions liées à l'emploi et à l'éducation, celles en matière de prévention et celles encore menées dans le cadre de la politique de la ville en direction des quartiers s'appuient sur le tissu associatif, à l'heure où la législation oblige les associations à une professionnalisation tant au niveau de l'animation que de leur gestion, à l'heure où le consumérisme l'emporte sur l'esprit collectif de solidarité, il nous faut repenser le partenariat qui les lie à l'autorité locale, réfléchir aux moyens qui peuvent être mis en réponse à leur implication dynamique dans tous les secteurs de la vie quotidienne au service des habitants. Aussi, comme nous l'avons avancé dans notre programme des élections municipales 2008, sommes-nous

toujours convaincus de la nécessaire création d'une maison des associations, offrant informations et services aux associations existantes ou en gestation, qui les aiderait dans leur gestion, capitaliserait les expériences accumulées, renforcerait les synergies et accompagnerait les nouvelles dans leur création. De même, encourageons-nous une programmation pluriannuelle des subventions qui sont allouées aux associations par la ville de manière à ce qu'elles puissent compter sur un engagement financier pérenne et développer en conséquence leurs projets. C'est désormais ainsi que les actions s'envisagent. Jean-Louis Ubaud, Conseiller général de notre ville canton, mène d'ailleurs au nom du Département ce type de démarche à Oullins avec deux structures associatives. Il nous faut aussi favoriser le travail et les actions inter-associatives dans la commune et avancer vers une réelle et sincère intercommunalité, lorsque cela est possible, afin d'optimiser l'offre et mutualiser les moyens. Permanence le lundi de 17h à 19h, salle des élus en mairie. jl.ubaud@yahoo.fr www.psoullins.fr

Joëlle Séchaud



Hélène Pommeruel



Michel Blanc



Isabelle Iglesias



Michel Ronzy



Elu Les Verts et apparentés

EN MARCHÉ VERS LE « DURABLE » ?!

L'utilisation intensive de l'adjectif « durable » dans toutes les bouches et sous toutes les plumes pour qualifier l'avenir et/ou le développement, interroge.

Signifie-t-elle, que désormais la nécessité d'un changement d'ère est majoritairement partagée ?

Pas encore, si on en juge par le temps qu'a pris (pour une fois...) la majorité pour traduire législativement les conclusions du Grenelle qu'elle a parfois affaiblies. Le nucléaire étant lui occulté !

Signifie-t-elle que la prise en compte inséparable d'une économie respectueuse des ressources, de la satisfaction des

besoins sociaux et de la participation des citoyens à la décision, soit la règle d'or en ce domaine, y compris sur le plan local ?

A vérifier bientôt, lors du lancement de l'Agenda 21 d'Oullins !

lesverts-oullins@wanadoo.fr

Robert Perret



Elu communiste

DISCOURS DU TRÔNE

Au Congrès, le Président décide d'amplifier sa politique si nuisible aux Français. Il réitère ses propos contre les collectivités locales trop dépendantes à ses yeux. C'est du mépris pour tant d'élus engagés au plus près des habitants et qui se mobilisent pour maintenir les services publics de proximité.

Il persiste et confirme la suppression de la taxe professionnelle. C'est sa philosophie : reporter l'imposition sur les habitants en exonérant les gros contribuables.

Une autre politique est possible : mettre au service de la population et non de quelques privilégiés les richesses produites par le travail.

MM. Buffet et Terrot, nos parlementaires, s'honoreraient en proposant une telle démarche.

Mais ne rêvons pas...

Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

Jean-Luc Renault



Elu Lutte Ouvrière

C'EST LA POPULATION QUI TRINQUE

Dans toutes les écoles de la ville, l'année 2008-2009 a été émaillée de protestations tant des parents d'élèves que du personnel qui y est employé. Classes surchargées, manque de personnel, menaces de fermeture de classe, tout y est passé. Et en cette rentrée,

rien n'incite à la sérénité : suppression sous de mauvais prétextes de plusieurs postes de « Rased » qui aident les élèves en difficulté, restriction de l'accès aux cantines, réduction des remplacements en cas de maladie des enseignants...

Les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement et soutenues par le maire lorsqu'il est au Sénat sont le résultat d'un choix : les aides sont pour les industriels et les banquiers. Pas pour la population !

Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

FORUM DES ASSOCIATIONS, 10 ANS DÉJÀ !

Vous jouez au football, au tennis, aux boules ? Vous chantez dans une chorale, faites de la musique ou animez un atelier de danse dans un quartier ? Vous consacrez votre temps libre à l'aide alimentaire ? Vous militez pour les droits de l'homme ? Vous soutenez des actions d'insertion sociale ?... Comme 25 millions de Français, vous êtes engagé dans la vie d'une association.

Le 10^e Forum des associations, organisé par la Ville le 5 septembre prochain au gymnase Maurice Herzog, est une belle occasion de rappeler que nous soutenons plus que jamais le tissu associatif de notre commune.

Lors de ce forum, qui coïncide avec la rentrée scolaire, chacun d'entre vous aura le choix de reconduire son abonnement dans une association, d'en découvrir de nouvelles et peut-être de profiter des bonnes résolutions de la rentrée pour s'investir dans de nouveaux domaines.

L'équipe municipale a depuis toujours la conviction que les associations créent un lien social et intergénérationnel irremplaçable, véritable moteur de la vie de la cité. C'est pour cette raison qu'elle investit depuis plusieurs années dans des équipements de qualité, particulièrement au niveau sportif. Depuis 2003, nous avons ainsi entrepris la rénovation de la piscine municipale (1 222 876 €), du stade du Merlo (1 004 321 €), la construction du gymnase Montlouis (1 947 095 €) ou encore de la salle d'armes Laura Flessel et de l'Espace Bussière, un lieu d'évolution et de psychomotricité dédié aux tout-petits, installé dans l'ancienne chapelle de la Bussière réhabilitée par la Ville pour un coût de 226 000 €.

Loin de nous arrêter en chemin, nous nous sommes fixés pour cap les engagements pris lors de la dernière campagne municipale, à savoir : développer les équipements de proximité en accès libre dans les quartiers, créer une plaine de jeux au bois de Sanzy, favoriser la pratique sportive des personnes handicapées, aménager un terrain synthétique de football au stade Merlo, couvrir les courts du Tennis Club d'Oullins ou encore mettre en place un point d'information administrative pour les associations.

Par nos actions et nos choix, nous voulons promouvoir la philosophie du mouvement associatif qui prend ses racines dans le désir de se regrouper pour partager, être solidaires, ou encore agir pour améliorer son environnement. C'est pour cette raison que nous avons versé cette année 2 368 910 € de subventions aux associations oullinoises afin qu'elles puissent mener à bien leur mission dans les meilleures conditions et offrir au plus grand nombre la possibilité de s'épanouir dans une activité.

Fort de ce soutien, nous espérons que le Forum des associations permettra, à vous-même ou à vos enfants, de trouver l'activité sportive, artistique ou culturelle qui vous convient le mieux. Pas moins de 300 associations, pour tous les âges et tous les goûts, sont en effet présentes à Oullins. En complément des nombreuses associations sportives, le service municipal des sports proposera également des « animations jeunesse » qui, dès les vacances d'octobre, permettront aux jeunes Oullinois de s'adonner gratuitement à la pratique d'un sport.

Enfin, pour la 5^e année consécutive, nous reconduisons le « Passeport Jeunesse » dont le succès ne se dément pas. Cette initiative municipale vise à développer les activités

des associations sportives, culturelles et socio-éducatives en favorisant l'accès des enfants oullinois à ces structures. L'esprit de ce programme est de permettre aux plus modestes ainsi qu'aux classes moyennes de profiter d'une aide financière pour que leurs enfants puissent s'épanouir dans l'activité de leur choix. Plus de 800 dossiers ont été remis aux familles l'an dernier et 400 jeunes ont pu bénéficier du dispositif.

Nous invitons donc les parents des enfants scolarisables en grande section de maternelle ou en école élémentaire à se rapprocher des associations afin qu'elles leur présentent ce concept innovant qui permet de prendre en charge jusqu'à 65 % du prix de la cotisation selon les revenus et le nombre d'enfants.

Dans notre société de ce début du 21^e siècle, que certains disent empreinte d'individualisme et de repli sur soi, le dynamisme associatif d'Oullins est un formidable gage de confiance. Que des centaines de nos concitoyens prennent chaque année la décision de créer, d'animer ou d'adhérer à une association, témoigne que l'envie de se mêler aux autres et à la vie de la cité n'a pas disparu. Cet investissement personnel au sein d'une association est également un indiscutable facteur d'intégration, de solidarité, de respect et d'implication dans l'intérêt général, des valeurs qui sont également les nôtres.

Le monde associatif est une formidable force de projets et de propositions pour notre ville. Une force qu'il nous faut promouvoir et encourager. C'est la raison pour laquelle, sachant ce que chacun des organisateurs et des bénévoles des associations déploie comme énergie et comme volonté pour mener à bien leurs projets, nous tenons à les féliciter chaleureusement.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



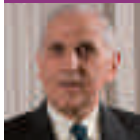
Christine Chaland



Christian Ambard



Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devoy



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



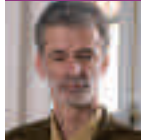
Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



Nadine Corella



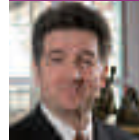
Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



CULTURE

En ville

- Du 1^{er} au 29 septembre
Inscriptions à l'école de musique ALAEO
5, rue Ampère
- 5 septembre de 9h à 18h
Exposition artistique de l'UAICF
6, rue Gabriel Cordier
- Du 7 au 10 septembre de 14h à 18h
Inscriptions à l'UAICF
6, rue Gabriel Cordier
- 9 septembre de 17h à 19h
Portes ouvertes à l'école de musique ALAEO
5, rue Ampère
- 19 septembre à 17h
Conférence sur la littérature congolaise par l'ACLCO avec l'écrivain Jean Bofane
Salle des fêtes
- 19 et 20 septembre
Journées du patrimoine (voir page 15)

Bibliothèque

- 7 octobre
Heure du conte pour les 2-4 ans
- 8 octobre à 19h30
Textes à dire "animots ou comment les animaux parcourent la littérature" par la Compagnie Chiloé
Caveau - Centre de la Renaissance

Théâtre

Plus d'infos sur www.theatrelarennaissance.com

- 15 et 18 septembre à 19h
Apéro-saison
Théâtre de la Renaissance

Info : Annulation du festival [Label] nature et des spectacles :

- The Vienna Vegetable Orchestra
- Le festin solidaire

Cinéma

Plus d'infos sur www.theatrelarennaissance.com

Reprise le 9 octobre.

MJC

Plus d'infos sur www.clacson.fr

- 8 septembre de 18h à 20h
Portes ouvertes
- 18 septembre à partir de 19h
Lancement de la programmation du ClacSon : apéro Blindtest puis concerts à 21h entrée libre

SPORT

- 5 et 6 septembre
Tournoi interrégional de tennis de table
Gymnase de la Fraternelle
6, rue Fleury
- 8 et 10 septembre de 16h à 19h
Séances d'inscription à la Gymnastique Volontaire d'Oullins
Gymnase Moreaud
- 26 septembre de 11h à 16h
Découverte des activités de La Trace
Gymnase Herzog
- 27 septembre de 10h45 à 17h30
Triathlon d'Oullins
Piscine et parc Chabrières

DIVERS

- 5 septembre de 9h à 18h
Forum des associations
Gymnase Herzog
- 10 Septembre à 10 h
Réunion d'information sur la coopérative d'activités Graines de SOL
5, rue de la République à Pierre Bénite
- 17 et 18 septembre de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Don du sang
Salle Collovray - rue Parmentier
- 22 septembre de 20h à 22h
Assistants maternels : mode d'emploi
Pôle petite enfance Bussière
60 rue du Buisset
- 23 septembre à 18h30
Réunion de rentrée du Comité Oullinois des Jumelages
Salle Raspail en mairie
- 26 septembre de 9h à 17h
"vide-grenier et range ta chambre"
Ecole Jules Ferry
- 26 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h
27 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h
Foire aux miels
Salle des fêtes
- 3 et 4 octobre de 9h à 20h
Grande braderie
Grande rue et rues limitrophes

CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mardi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Jeudi : 8h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

N° VERT : 0800 013 477
Appel gratuit 24h/24h.
Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une

réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

N° VERT Propreté : 0800 717 888

Police Municipale :
04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} lundi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes : le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur : 2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) : les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites) : tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil : tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

Boutique de droit (Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

• Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.
Tél. 04 72 39 21 87
• Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE
96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

MARCHÉS
Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de

la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

PERMANENCES M. Michel TERROT Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET Sénateur du Rhône
5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

M. Jean-Louis UBAUD Conseiller Général
Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33



JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

UNITÉS INTÉRIEURES

DEVIS GRATUIT

INSTALLATEUR **atlantic** AGREE

Johnny Chatagneau - OULLINS - 06 64 24 86 68
johnny.chatagneau@wanadoo.fr

LYON AUDITION

Marilyne GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

Contrôle de votre audition
Prêt et essai gratuit d'appareils*
Conseil en nouvelles technologies auditives
Protection anti-bruit

111, Grande Rue - 69600 Oullins
04 78 86 97 28

RAYNARD

Spécialiste traitement et renfort de la charpente depuis 1975

Intervenons à Oullins, en province et dans les PAYS DE LA LOIRE
à votre maison, appartement, usine...
Adresses : MTH - Avenue St Jean 41 41 23 20
+ toutes les communes de la région - Nous intervenons partout en France

Zone Artisanale
69250 St Genis-les-Ollieres

☎ 04 78 44 65 25 - 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNE - DEVIS GRATUIT

"LOU PING"

MARQUINERIE • BAGAGES

Lucie, T. Meyer, Marc Douglas
Tessie, Achille, Lantjak, Desley, Lancelotti,
Samaone, Kaperala, Tazir, Gil Holtem...

105 Grande rue | 69600 Oullins | 04 72 66 99 70

mima

Fidei et mainlines à domicile
Votre quotidien est nous le nôtre

DES OULLINOIS AU SERVICE DES OULLINOIS
Tâches ménagères, courses, aide aux repas,
laver et couvrir, aide à la toilette...

MIMA RECRUTE. VOITURE INDISPENSABLE.
POSTULER EN LIGNE.

www.mimaservices.fr

Mima - 8 rue Orsel - 69600 OULLINS - Tél 04 78 50 96 45
Fax 04 78 86 00 43 - contact@mimaservices.fr

Les mêmes intervenantes aux heures souhaitées

Restaurant - Bar

La Fourchette Gourmande

Plats du jour 7,50 €

Plats du jour - Menus
concédés chaque jour par son chef

Thérèse et Cyril vous accueillent du lundi au vendredi midi

47, rue Pierre Sémard • 69600 OULLINS
parking de la gare à 100m • ☎ 04 78 50 10 51



NOUVELLE LITERIE

100% France

Matelas
Somniers fixes et relevables
Lits - Canapés
Clic-Clac - BZ
Fauteuils de relaxation
Linge de maison

Bien dormir c'est... vivre mieux

ouvert de mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

140 - 150, rue du Pré Magné - Z.A. des Andrés
69126 BRINDAS
Tél. 04 78 87 96 77

Livraison litierie dématérialisée - litieries matelées - réglages personnalisés

* Lit relevable en option



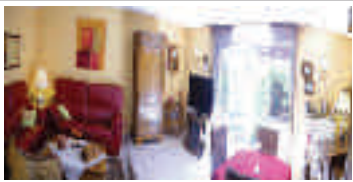
OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

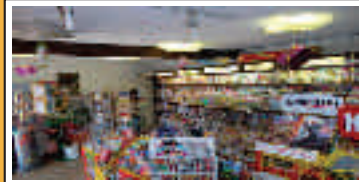
LOCATION - ACHAT

VENTE - EXPERTISE



OULLINS, Proximité toutes commodités au calme maison de ville 106 m² habitables, vaste séjour sur jardin de 259m², cuisine indépendante équipée, 4 chambres, 2 wc, nombreux rangements, garage, buanderie. A ne pas manquer

325 000 €



OULLINS BUISSIÈRE
Emplacement N° 1 - Fonds de commerce librairie papeterie - Française des jeux PMU - bonne rentabilité - proche parking et commerces

85 000 €



SAINT GENIS LAVAL A VOIR. Magnifique maison, sous-sol complet de 100m², studio, grande cuisine USA équipée, séjour + cheminée, 4 chambres, SdB, salle d'eau, chalet, possibilité d'agrandissement, très beau terrain 1000 m², proche toutes commodités.

474 000 €



PIERRE BENITE secteur résidentiel au calme, maison de 150m² env avec cachet, bon état, 6 chambres, séjour, cuisine équipée, SdB, salle d'eau, sous-sol-studio, 2 wc, terrasse, terrain de 506 m² beau potentiel.

345 000 €



PIERRE BENITE Secteur hopitaux, dans verdure, T4 dans petit immeuble secteur très calme, cuisine équipée, double séjour, 2 chambres, salle de bains, pas de vis à vis, balcon, loggia, parking, garage, cave.

158 000 €



SAINT GENIS LAVAL RARE plein centre Maisonnnette de ville atypique, chambre, cuisine équipée ouverte sur séjour, salle d'eau wc, pas de charges, rénovée en 2008.

122 000 €



OULLINS CENTRE, grand T2 de 57 m² dans résidence de 1995, en parfait état, comprenant séjour sur balcon, cuisine équipée, chambre avec placard, salle de bain, WC.

139 000 €



OULLINS Proche de toutes commodités, Beau T1 de 30 m² hall avec placards, cuisine équipée, pièce à vivre, salle de bains avec WC, cave, parking privé. A VOIR RAPIDEMENT.

88 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74**

FAIENCES - GRÈS - PIERRES - MOSAÏQUES



BERNARD CERAMICS

45 AV. FRANÇOIS MURVET - OULLINS - TEL : 04 78 34 15 10

plateforme d'accueil

- déblais de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'lagage
- bouches
- palettes
- trous bois

Rhône Environnement

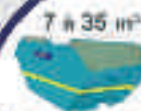
collecte & valorisation des déchets

RD 142 - 36, route de Brignais
69000 DE BONS LAVAL
Tel 04 78 59 00 11
Fax 04 78 59 01 11

Ouverture d'une déchèterie destinée aux professionnels

vente matériaux

- graves recyclées
- graviers
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois



location de bennes

tous déchets

gestion de déchèteries
déchèteries mobiles

Entreprises - Particuliers - Industriels - Collectivités